

82

Le journal des socialistes de Vanves

www.ps-vanves.com - n° 0 - été 2010

Edito

Bienvenue au 82 !

Nous sommes heureux de retrouver les Vanvéennes et les Vanvéens au travers de notre journal, le 82. Nous avons ouvert le 82, notre permanence au 82 rue Sadi-Carnot l'an dernier, cette année, nous lançons cet écho du même nom qui fera, j'en suis sûr écho, à vos souhaits de connaître au mieux notre projet pour la ville et pour notre vie à Vanves.

Quel pourrait être le devenir de notre ville dans une dizaine d'années ? Nous sommes ici au service de tous pour partager nos idées, nos projets, vos attentes. Aujourd'hui dans l'opposition et demain, j'en suis sûr aux commandes de notre belle Vanves, nous agissons pour que chaque dossier soit travaillé pour votre bien être.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier numéro qui saura vous séduire j'en suis certain. Vous retrouverez nos engagements pour la ville, le département, la région, notre travail et nos réflexions socialistes. Nous y abordons les sujets qui vous concernent. N'hésitez pas à prolonger ces débats sur notre site internet ou en venant à notre rencontre au 82 ou ailleurs.

Préparons ensemble dès maintenant une ville dynamique, joyeuse et accueillante

Fabian Estellano, secrétaire de section



Le coin des élus

Des élus municipaux à votre écoute

Depuis mars 2008 vos élus socialistes (Guy Janvier, Anne-Laure Mondon, Jean-Cyril Le Goff et Fabian Estellano) sont particulièrement actifs au sein du Conseil Municipal, des différentes commissions communales et comités où l'opposition est représentée. Nous avons, en effet, à cœur (avec notre camarade Claudine Charfé, conseillère communiste, membre de notre groupe au conseil municipal) de travailler de manière constructive dans la gestion des différents dossiers de la commune (urbanisme, vie associative, action sociale, logement, commerces, services publics, éducation...), en apportant nos compétences et en défendant notre vision et les valeurs qui nous tiennent à cœur.

La réalisation du PLU de Vanves (Plan Local d'Urbanisme) compte parmi les dossiers les plus importants de notre ville puisqu'il s'agit du principal document de planification de l'urbanisme à l'échelle d'une commune. Débutée en février 2009 l'élaboration de ce PLU en est maintenant à sa phase de zonage et de rédaction du règlement. Cette phase fait suite à l'élaboration d'un diagnostic, du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) et d'orientations d'aménagements. Représentés dans le Comité de Pilotage du PLU, vos

élus socialistes restent notamment vigilants sur le respect d'un équilibre entre habitat, commerces et activités économiques et sur la présence d'une réelle mixité sociale. Lors du dernier Conseil Municipal de mars nous avons également réitéré notre attachement aux zones pavillonnaires qui concourent au charme de notre commune « village ».

Nous aurons l'occasion de revenir sur les principaux dossiers en cours au fil des prochains numéros de ce journal. Présents sur le terrain, nous restons à votre écoute et disponibles pour aborder avec vous les sujets qui vous préoccupent.

Anne-Laure Mondon, Conseillère municipale, Présidente du groupe PS-PC au Conseil Municipal

Contact :

elusdegauche.vanves@gmail.com

Site des élus de gauche :
www.elusdegauche-vanves.fr

82

Directeur de la publication : Fabian Estellano

Mise en page : CBM

Ont collaboré : Guy Janvier, Anne-Laure Mondon, Valérie Mathey, Jean-Cyril Legoff, CBM

Impression :

Dépôt légal

ISSN :



Retour sur le vote du budget primitif 2010

Le Conseil Municipal du 24 mars a été l'occasion de voter le budget primitif 2010 de notre ville. Guy Janvier revient sur les motivations des socialistes qui ont voté contre ce budget.

Le vote du budget est l'acte politique par excellence. Il traduit en chiffres les orientations de la municipalité et nous ne pouvons que les désapprouver. Aucune création de poste n'est prévue dans le budget 2010. Compte tenu des départs à la retraite, cela signifie une diminution du nombre de fonctionnaires municipaux. La situation est particulièrement désastreuse en direction de la jeunesse dont le budget diminue alors qu'il était déjà l'un des plus faibles comparés aux villes avoisinantes. C'est un très mauvais pari fait sur l'avenir et les élus socialistes l'ont fermement condamné.

En ce qui concerne la convention financière avec le SIPPEREC pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques

de NC Numéricable, les socialistes se sont abstenus.

Nous sommes bien sûr favorables au développement de la fibre optique à Vanves, et plus généralement dans les Hauts-de-Seine. Mais nous regrettons que le Conseil Général ait voté, pour cette réalisation qui aurait pu se faire sans deniers publics, une subvention de 59 millions d'euros à l'opérateur

privé Numéricable. Guy Janvier a d'ailleurs déposé, avec ses collègues communiste et vert, un recours devant le tribunal administratif de Versailles demandant l'annulation de cette délibération. Le jugement devrait être rendu dans les prochaines semaines.

Guy Janvier
Conseiller général, conseiller municipal



Késaco G.P.S.O. ?

Le 1er janvier 2010 naissait G.P.S.O.. Mais qu'en connaissez-vous réellement ?

Depuis 2003, Vanves faisait partie de la communauté d'agglomération Arc de Seine avec Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Ville d'Avray. Le 1er janvier dernier, Arc de Seine a fusionné avec Val de Seine (Boulogne-Billancourt et Sèvres) pour créer Grand Paris Seine Ouest (G.P.S.O.), l'une des plus importantes communautés d'agglomération de France et deuxième d'Ile de France (301 255 habitants, 20 000 entreprises, 160 000 emplois, un territoire de 32,5 km², 285 km de voirie).

Un certain nombre de compétences municipales ont été transférées à la communauté d'agglomération G.P.S.O. Elles sont définies par la loi Chevènement et réparties entre compétences obligatoires, facultatives et optionnelles. Grand Paris Seine Ouest est en charge :

• **de compétences obligatoires rendues par la loi** : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire - dont les transports urbains, l'équilibre social de l'habitat (Programmes local de l'habitat et aides

à la pierre), la politique de la ville (dont le transfert du soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance).

• **de compétences optionnelles** : la voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parcs de stationnement en ouvrage et aires de stationnement de surface), la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, déchets des ménages et assimilés, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie), les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et l'assainissement

• **de compétences facultatives** : les actions en faveur des eaux de surface souterraines et de pluie, la protection de la faune sauvage, la gestion de la Maison de la Nature, l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, le ramassage scolaire, le soutien aux clubs ou sections de clubs sportifs de haut niveau, la mise en lumière des bâtiments remar-

quables, les espaces verts et boisés (36% du territoire de GPSO).

GPSO est dirigé par le conseil communautaire composé de 84 élus issus des 7 communes qui ont désigné en leur sein le bureau, composé des 7 maires des communes membres et présidé par Pierre-Christophe Baguet (Député-Maire de Boulogne-Billancourt). Le groupe Gauche GPSO comprend 12 élus (10 socialistes, 1 communiste et 1 écologiste). Nous nous inscrivons dans une opposition vigilante et constructive pour que notre communauté d'agglomération soit plus démocratique, plus durable mais surtout plus solidaire.

Jean-Cyril Le Goff, Conseiller municipal et communautaire PS



Convention au PS... ou comment participer à la réflexion politique.

2010 est une année de réflexion et d'action pour le Parti Socialiste. Plusieurs conventions nous donneront l'occasion de réfléchir sur nos modèles et sur les critères de la société que nous soutenons.

Au mois de mai, les socialistes ont débattu, voté et réfléchi sur le modèle économique, social et écologique. Parce que préparer notre avenir collectif est l'essence même d'un projet politique, construire dès maintenant un modèle de développement différent est primordial.

La crise économique que nous vivons est historique mais surtout conséquence de grands déséquilibres. La surexploitation et donc la crise environnementale sont dramatiques, l'emprise de la finance nous a rendus dépendants, l'inacceptable cohabitation de l'hyper-richesse et de la précarité accablent les Français et nous divisent.

Le nouveau modèle que nous défendons prend comme base nos valeurs socialistes

appliquées dans le monde globalisé d'aujourd'hui. Nous donnons la priorité au long terme, à la justice sociale et au bien-être. Ce modèle rejette le modèle libéral de concentration des richesses dans les mains de si peu de personnes. Nous défendons l'importance du bien public et de la solidarité, nous centrons la réflexion sur l'individu, non pas le solitaire, mais celui qui cherche à maîtriser son destin par une vraie culture de l'éducation et de l'émancipation. Enfin, il s'agit d'un modèle de société créatrice. Au Parti Socialiste, nous pensons ensemble que le « juste échange », la justice, le progrès, le respect environnemental et l'innovation sont des clés du nouveau modèle. L'essence même de notre avenir doit venir d'une nouvelle politique industrielle, d'une agriculture responsable, du travail, du partage des richesses, des services publics,...

Fabian ESTELLANO, conseiller municipal PS



A Vanves, les socialistes votants se sont majoritairement exprimés en faveur du projet de Convention.

POINT DE VUE

Contre-vérités ?

Faux : Le relèvement de l'âge légal de la retraite réglerait tout.

Même en passant l'âge légal de 60 à 63 ans (et de 65 à 68 ans pour une retraite à taux plein) et en allongeant la durée de cotisation à 43,5 ans, on ne réglerait que 36% du problème de financement à l'horizon 2050... C'est pourquoi nous proposons de nouvelles recettes, principalement sur les revenus du capital par souci de justice, une politique vigoureuse d'emploi des seniors, et un allongement volontaire pour ceux qui le peuvent et le souhaitent.

Vrai : En France, les femmes ont une retraite plus faible

Le montant mensuel d'une pension de retraite tous régimes confondus est de 825 euros pour une femme et de 1 426 euros pour un homme.

Pour en savoir plus :

www.parti-socialiste.fr/retraites

Si on parlait retraite ?

Je ne sais pas vous, mais moi j'ai l'impression que l'on me prend pour une cloche. On me répète depuis plusieurs mois qu'il nous faut reculer l'âge de départ à la retraite puisque nous vivons plus vieux. C'est pourtant mathématique, mais les socialistes ne comprennent rien aux sciences exactes puisqu'ils s'arc-boutent sur le postulat mitterandien : la retraite à 60 ans. Leurs propositions sont de taxer les revenus financiers, favoriser l'emploi des seniors, augmenter progressivement les cotisations patronales et salariales, inacceptable, entend-on sur à droite ! Faire payer les « riches » !

Pour Jean-François Copé définir le « riche » est un exercice peu aisé : « Je ne peux pas répondre à cette question. La définition des seuils n'est pas essentiel. Ce qui est important, c'est l'architecture globale du projet... ». Mais malheureusement, dans cette architecture, ce sont les classes sociales les moins favorisées qui en seront les pierres.



© DR

Cette volonté de repousser l'âge de départ à la retraite est un choix politique voire idéologique car n'ayant pu démanteler les 35 heures - création de 500 000 emplois - liquidons Mitterand et attaquons-nous à tout ce que le Conseil national de la résistance avait promu : la solidarité entre citoyens.

Valérie Mathey

Le Département des Hauts-de-Seine : mauvais élève en matière de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités

Depuis les lois de décentralisation d'août 2004, l'action sociale relève de la responsabilité du Département. Cela ne signifie pas que l'Etat ou la commune n'ont plus de rôle à jouer, mais c'est à la collectivité départementale d'assurer la coordination des différents acteurs.

Des pans entiers de la vie quotidienne de nos concitoyens dépendent donc des politiques menées par l'assemblée au sein de laquelle je siége depuis 6 ans :

- la protection maternelle et infantile (c'est-à-dire l'aide apportée aux enfants de 0 à 6 ans) ; elle s'adresse à toutes les familles ;
- l'aide sociale à l'enfance (aide apportée aux enfants et aux familles qui pour des raisons diverses doivent faire appel aux services sociaux) ;
- la politique en direction des personnes handicapées enfants et adultes ;
- celle en faveur des personnes âgées, notamment dépendantes, avec le versement de l'APA (Allocation de perte d'autonomie) ;
- celle enfin, en direction de nos concitoyens les plus défavorisés, allocataires du RSA (Revenu de solidarité active).

Les comparaisons avec les autres départements montrent que notre département - qui est un des plus riches de France (1,5 milliard de dépenses de fonctionnement et

950 millions de dépenses d'investissement en 2010) - est un de ceux où les dépenses sociales sont nettement inférieures à la moyenne nationale.

Les conséquences de ce manque d'ambition et de volonté politique pour répondre aux besoins des familles modestes sont nombreuses. Pour prendre des exemples dans chacun des domaines de compétence cités ci-dessus :

- des enfants qui devraient être suivis dès le plus jeune âge ne le sont pas, au risque de voir leurs difficultés s'aggraver au fil de leur scolarité ;
- il n'y a pas suffisamment d'équipements, de services et d'éducateurs spécialisés pour aider les enfants et les familles qui en ont besoin ;
- il n'existe toujours pas de schéma départemental pour les enfants handicapés alors que les parents manquent de solutions adaptées pour les aider à affronter les difficultés qu'ils rencontrent ;
- de plus en plus de personnes âgées dépendantes ne trouvent pas de maisons de retraite à des tarifs correspondants à leurs revenus. Alors que le bénéfice de la carte améthyste permettait à nombreuses d'entre elles de se déplacer gratuitement en Région Ile-de-France, le relèvement des seuils les a privées de cet avantage ;

- le relèvement brutal des surloyers dans les logements sociaux entraîne des difficultés graves pour de nombreux ménages aux revenus moyens.

En matière de cohésion sociale, force est de constater que le compte n'y est pas !

Les inégalités de richesse et d'habitat entre les différentes communes des Hauts-de-Seine se sont aggravées. La ville la plus emblématique est Neuilly-sur-Seine - dont le maire a été pendant 20 ans l'actuel Président de la République : un peu plus de 3% de logements sociaux, alors que l'obligation légale est, depuis 2000, d'un minimum de 20 % par ville.

On peut affirmer - sans être taxé de démagogie - que le département des Hauts-de-Seine ne fait pas grand-chose pour réduire la fracture sociale. Or, c'est en œuvrant, dès le plus jeune âge, à l'égalité des chances dans l'acquisition des savoirs, en luttant contre l'habitat insalubre et surpeuplé, qu'on peut construire un monde plus juste et plus solidaire.

Le département des Hauts-de-Seine ne donne pas le bon exemple.

Guy Janvier, Conseiller général des Hauts-de-Seine, conseiller municipal de Vanves

Le PS en images...



L'espace des Vanvéens

Vous souhaitez réagir à un article, vous informer sur le PS à Vanves, rencontrer les militants ou échanger avec vos élus ?

82, rue Sadi Carnot, 92170 Vanves

01 57 75 08 10 / 06 20 17 65 80

@psvanves@gmail.com